



3^{ème} Comité de pilotage - Opération Grand Site

Compte-rendu du comité de pilotage du 14 juin 2024

Personnes présentes

M. Kerneis Mickaël, maire de Rosnoën et Président de la Communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne maritime (CCPCAM)
M. Galand Michel, adjoint à l'environnement à la mairie de Crozon
M. Porcher Monique, Conseillère Départementale du Finistère
M. Berthelot Patrick, maire de Crozon et vice-président à la CCPCAM
M. Gourvez Jean-Yves, maire de Roscanvel et vice-président à la CCPCAM
M. Paillot Mathilde, maire de Telgruc-sur-Mer
M. Lassagne Ludovic, maire du Faou et vice-président à la CCPCAM
M. Le Merour Joseph, maire de Camaret-sur-Mer et vice-président à la CCPCAM
M. Le Goff Jean-François, collaborateur parlementaire du sénateur Michel Canevet
M. Cloarec Laura, stagiaire de M. Le Goff
M. Leprêtre Estelle, Sous-Préfète de Châteaulin
M. Franck Jean-François, Directeur Général des services du Parc Naturel Régional d'Armorique
M. Queric Solenn, DRAC-UDAP du Finistère
M. Moreau Natacha, DRAC-UDAP du Finistère
M. Gay Isabelle, Conservatoire du littoral
M. Peltier Michel, Conservatoire du littoral
M. Langlois Nicole, Habitante de Roscanvel et représentante du comité consultatif
M. Euzen Erik, Crozon Littoral Environnement et représentant du comité consultatif
M. Hubert Le Brenn, Directeur des services de la CCPCAM
M. Courant Agathe, Chargée de mission Opération Grand Site, CCPCAM

Le Président et M. la Sous-Préfète introduisent la 3^{ème} réunion du comité de pilotage. Le dernier comité de pilotage avait eu lieu en décembre 2023 et avait permis la validation des grandes orientations stratégiques du projet. Aujourd'hui, l'objectif est de présenter un 1^{er} plan d'actions, élaboré ces derniers mois lors des groupes de travail techniques et tout au long du processus de concertation. Le comité de pilotage accueille d'ailleurs deux nouveaux membres : les deux représentants du comité consultatif.

Comité de pilotage - Opération Grand Site

Agathe Courant présente les projets / études en cours pour l'année 2024 :

- le schéma directeur de la randonnée.

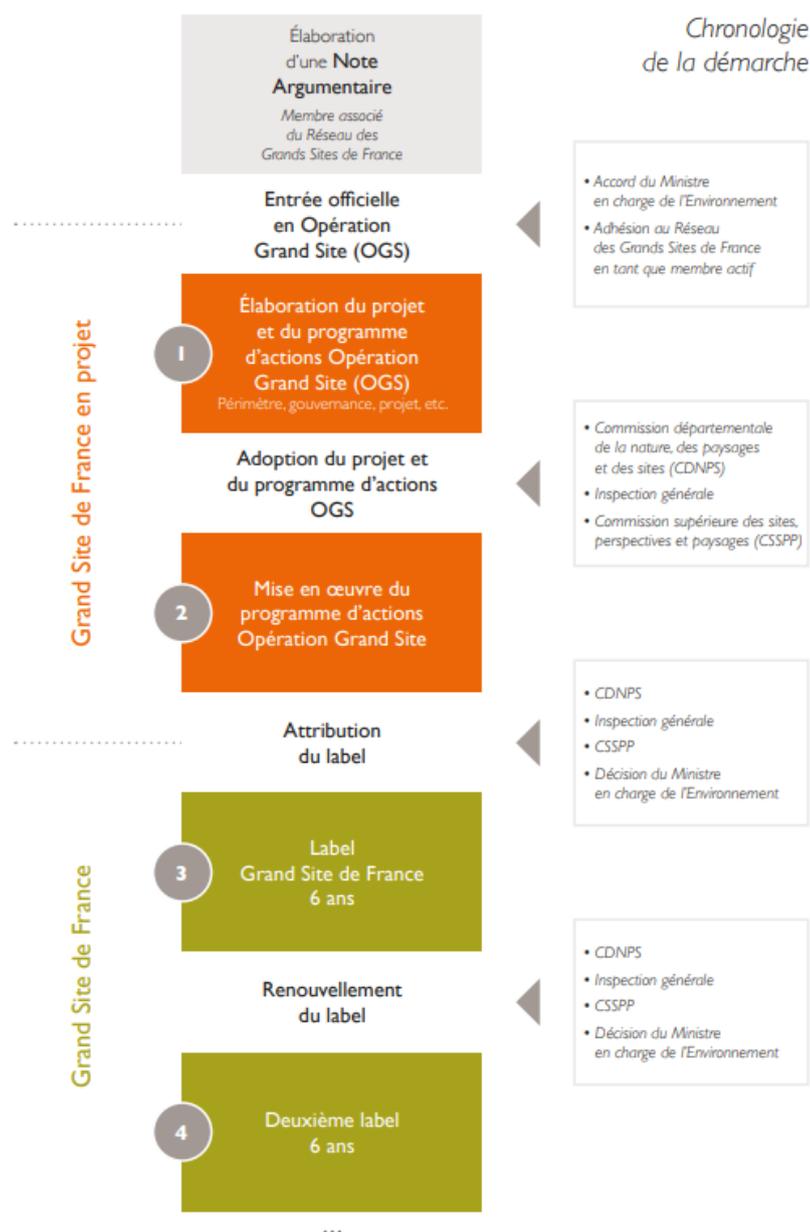
M. Gourvez préconise que les problématiques de mobilités soient prises en compte dans le cadre de l'étude « randonnée ». La chargée de mission Mobilité de la CCPCAM est associée à l'étude.

- l'étude globale de fréquentation. La CCPCAM est lauréate dans le cadre de l'appel à projet Atout France (43 500 €). L'objectif est de quantifier les flux au-delà des ressentis.

- schéma d'intention paysagère à l'échelle de l'anse de Dinan. Dans le cadre de cette étude, la DREAL finance à hauteur 30 000 €.

M. Berthelot indique qu'une étude semblable est en cours sur le secteur de La Palue. Les communes mènent déjà des réflexions sur le littoral de leur côté.

La communauté de communes a souhaité mettre en place un processus de concertation pour créer la base du plan d'actions. Une 1^{ère} proposition du plan d'actions est présentée aujourd'hui. Elle sera amenée à évoluer grâce aux retours des habitants lors du forum. Il est proposé une temporalité du plan d'actions de 8 ans, la durée actuelle du label, et temps nécessaire pour les autorisations et les financements.



Axe 1 : Restaurer et protéger les paysages et les patrimoines du Grand Site

La cible de l'Opération Grand Site est principalement les sites naturels. M. Lassagne suggère que le terme « sites naturels » apparaisse dans le plan d'actions (volet stratégique n°1).

La thématique de la publicité et de l'affichage pourra être prise en compte dans l'action « Résorber les atteintes paysagères qui contribuent à dégrader l'image du Grand Site ».

Axe 2 : Mettre en place une stratégie durable d'accueil des habitants, des usagers et des visiteurs dans le respect du Grand Site

Il est important que les habitants face partie intégrante du projet, c'est aussi l'intérêt d'un périmètre élargi. L'action « Maintenir un cadre de vie agréable pour les habitants » a été inclus au plan d'actions mais nécessite d'être affinée et précisée. Cette action peut faire référence au vivre ensemble, aux conflits ou à l'harmonie des usages. L'identité du territoire, c'est également l'humain, les gens qui y vivent. Le tourisme ne doit pas prendre le pas sur la vie locale.

Le territoire va accueillir de nombreux visiteurs lors de la Grand Parade des fêtes maritimes en juillet. Cet événement exceptionnel peut servir d'exemple dans la gestion des pics de fréquentation : circuits des navettes, toilettes...

Agathe Courant rappelle que la démarche Grand Site de France est inscrite au Code de l'environnement, il ne s'agit pas d'une démarche de promotion touristique. L'objectif est bien la préservation des paysages et l'encadrement au mieux de la fréquentation. Le label reconnaît une bonne gestion et garantit une cohérence à l'échelle d'un territoire, une méthodologie d'aménagement. Si l'identité du territoire et son « esprit des lieux » sont importants à prendre en compte, il ne s'agit pas ici de démarche de marketing.

La gestion des sports de nature est une vraie question sur les sites du Conservatoire du littoral, notamment les nombreuses manifestations. Il est important de maintenir une veille sur ces événements. M. Le Brenn indique que sur le territoire les organisateurs locaux sont connus et la communauté de communes les accompagne pour minimiser les impacts.

Axe 3 : Mettre en œuvre et faire vivre de manière coconstruite, partagée et durable l'Opération Grand Site

La pédagogie est importante dans le cadre de l'Opération Grand Site. Il est important de savoir quels sont les messages à faire passer. Nous souhaitons un tourisme respectueux avec des pratiques en rapport avec les valeurs du Grand Site.

M. Franck souligne l'importance d'articuler la démarche avec les autres labels.

Le périmètre du projet s'étend sur une seule intercommunalité, c'est un avantage pour la gouvernance.

* * *

Dans l'objectif de poursuivre la concertation, un forum sera organisé en septembre. Pour avoir l'adhésion des acteurs locaux, il faut qu'ils comprennent la finalité de la démarche. La démarche Grand Site de France peut être vue comme une démarche technique. La communauté de communes pourrait s'appuyer sur des interviews par exemple à l'instar des « petites cités de caractères ». Agathe Courant va travailler cet été sur l'organisation du forum de septembre.

Il faut s'appuyer sur la 1^{ère} Opération Grand Site et s'inscrire dans la continuité historique, faire des mises en perspective « avant-après ».

Le Président clôture la réunion.

Documents pouvant être retransmis sur demande (operation.grandsite@comcom-crozon.bzh)

- Diaporama de la présentation